



Service de l'état civil



Documents à produire lors d'une reconnaissance (pré-natale ou post-natale ou au moment de la déclaration de naissance) par le ou les déclarants.

- 1. Si le déclarant à son propre logement, produire l'original d'un document d'identité et l'un des justificatifs de domicile suivant et datant de moins de 3 mois :**

Titre de propriété

Copie du contrat d'achat d'un bien

Quittance de loyer (uniquement délivrée par un organisme ou une agence)

Bail (agence locative)

Relevé de répartition de charges de la copropriété

Relevé d'appels de fonds de la copropriété

Avis d'imposition ou certificat de non imposition :

Impôts sur le revenu

Taxe de contribution à l'audiovisuel

Taxe d'habitation

Taxe foncière

Taxe d'assainissement

Attestation d'assurance (incendie, ou risques locatifs) pour le logement,

Factures ou échéanciers :

d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, de ligne internet.

(si l'échéancier a plus de 3 mois y joindre une attestation de titulaire de contrat de moins de 3 mois. **L'attestation titulaire de contrat ne pourra être retenu en seul document**)

Attestation d'élection de domicile d'un organisme agréé pour les personnes sans domicile stable (CCAS, Croix-Rouge..). valable une année

Pour les militaires: certificat de position militaire

Pour les ressortissants français résidant à l'étranger : certificat d'inscription au registre des français établis hors de France.

A l'étranger

Certificat de domicile ou de résidence établi par la commune du domicile + traduction.

- 2. Si le déclarant est hébergé : pour l'hébergeant : un document d'identité, une attestation d'hébergement datée et signée et l'un des justificatifs de domicile ci-dessus, datant de moins de 3 mois.**

Et pour le déclarant : l'original d'un document d'identité et l'un des justificatifs de domicile suivant datant de moins de 3 mois:

- Attestation de sécurité sociale
- Attestation CAF
- Attestation ASSEDIC ou pôle emploi
- Attestation mutuelle avec adresse
- Attestation de l'employeur
- Attestation assurance responsabilité civile
- Relevé de compte
- RIB daté
- Fiche de paie
- Facture tel mobile
- Attestation CMU
- Carte AME (attestation mutuelle d'état)